LA FNC DEVANT LA COMMISSION KENT

«Les entreprises de presse, des machines à faire de l'argent»

■ «*Montréal-Matin* a été assassiné par des chevaliers d'entreprise, des aventuriers de la plume qui tentent de soumettre l'information à leur bon plaisir, les journalistes à leur idéologie et l'ensemble de la population à leurs intérêts.»

DANIEL MARSOLAIS

C'est en ces termes que s'est exprimé le sécrétaire de la Fédération nationale des communications (CSN), Georges Angers, qui présentait hier devant la Commission Kent le point de vue de cette organisation syndicale en regard du problème de la concentration des entreprises de presse.

Accompagné du président de la CSN, Norbert Rodrigue, de son homologue de la FNC, Laval LeBorgne et d'un représentant du Syndicat des travailleurs de l'information de La Presse, Yves Leclerc, le porte-parole syndical, qui donnait en quelque sorte la réplique aux présidents et éditeurs de **La Presse** et de *The Gazette*, lesquels avaient témoigné la veille, a accusé avec force les propriétaires des grands médias de «vouloir réduire les entreprises de presse à la dimension de machines à faire de l'argent».

«Ils veulent, a-t-il dit, détourner les entreprises de presse de leur raison d'être fondamentele et c'est contre cette transformation profonde et illégitime que les syndicats membres de la FNC ont lutté et continueront de lutter.»

M. Angers a rappelé que la fédération syndicale «a eu droit à un traitement de faveur de la part des monopoles de presse au Québec» puisque sa courte histoire (9 ans) se résume en une série ininterrompue de conflits de travail où, a-t-il expliqué, étaient et continuent d'être remis en cause «les instruments de participation des journalistes à l'élaboration des politiques d'information».

Selon lui, les empires de presse québécois se comportent de façon parfaitement logique avec la finalité même du système monopolistique yui vise, estime-t-il, la création d'un pouvoir absolu. Soulignant la résistance farouche qu'ont opposée les syndicats aux velléités des monopoles, le représentant syndical a fortement invité les autorités politiques à intervenir «afin qu'elles jouent enfin leur rôle de serviteur du public». Il a à cet égard suggéré que le gouvernement intervienne dans le mode de propriété en rendant par exemple obligatoire la participation des employés aux structures décisionnelles. Il a de plus invité te gouvernement à créer un organisme de surveillance de la propriété des médias.

Pour la FNC, toutefois, il est clair que la Commission Kent aura été inutile s'il n'y a pas de volonté politique de changer l'ordre des choses. «A défaut de faire la preuve qu'ils ont la volonté politique de servir la population, nos soupçons voulant que les hommes politiques soient complices des artisans de la concentration ne feront que se confirmer», a-t-il déclaré, en concluant à l'adresse des commissaires qu'ils doivent pour leur part lancer un cri d'arlarme à ceux qui les ont mandatés.

Rodrigue

«De son côté, le président de la CSN a réclamé la transparence économique des entreprises de presse, bien que, a-t-il pris soin de préciser au début de son intervention, «la CSN ne se leurre pas sur les résultats qu'apportera sa participation aux travaux de cette Commission». Il a en effet expliqué que les différentes commissions d'enquête qui ont été créées tant au Québec qu'au Canada n'ont nullement empêché la concentration des médias.

M. Rodrigue a d'autre part tenu à démentir «ceux qui entretiennent le vieux préjugé voulant qu'en adhérant à la CSN, on adhère au socialisme». «Nos syndiqués, a-t-il dit, qu'ils soient regroupéf dans des syndicats de journalistes ou de travailleurs d'usine, ne s'affilient pas sur une base idéologique, mais pour mieux défendre leurs intérêts économiques. De plus, chaque syndicat est autonome au sein de la centrale et il choisit l'orientation que ses membres adoptent.»

Après avoir fait la description des différents conflits qui ont marqué l'histoire du journal **La Presse** depuis 1964, le président de la FNC, Laval LeBorgne, a soutenu que ce sont les propriétaires des entreprises de presse qui véhiculent une idéologie, non les syndicats. Alliant la parole au geste, il a déposé l'orientation idéologique de **La Presse** qu'a rédigéd en 1972 le président et éditeur Roger Lemelin et qu'il a résumée sommairement de la manière suivante, «Chrétienne, capitaliste et fédéraliste», en plus de deux éditoriaux signés du même éditeur, l'un portant sur «l'autopsie» de la grève de 1977-78 à **La Presse,** et l'autre, «le Coran contre le christianisme», qui portait sur la révolution iranienne. M. LeBorgne a attribué la longueur du conflit à **La Presse** (7 mois) à «l'entêtement de Roger Lemelin et de ses adjoints, dont certains ont déjà payé pour leurs erreurs». «Nous avons affaire à un employeur qui vise constamment sinon l'abolition, à tout le moins la restriction du droit d'association», a-t-il dit, en expliquant le passé turbulent des relations patronales ouvrières de ce quotidien. Il a d'ailleurs exprimé la crainte que le droit d'affiliation à une centrale syndicale soit retiré du Code canadien du travail qui fait actuellement l'objet d'une révision à Ottawa.

Le représentant du STIP, Yves Leclerc, a pour sa part relevé avec une pointe d'ironie que tous n'ont pas également droit de cité au plus grand quotidien d'Amérique. Rappelant les déclarations de la veille de M. Lemelin sur la liberté d'expression à **La Presse,** M. Leclerc a rappelé que l'éditeur du journal a refusé d'accorder un droit de réplique au syndicat à la suite d'un article percutant de ce dernier où il donnait en page une sa version des faits entourant le conflit de 1977-78. «C'est dans *Le Devoir*, messieurs les commissaires, que le syndicat a finalement pu trouver refuge», a-t-il conclu.

Fermeture planifiée

Pour Gérald Robitaille, exprésident du Syndicat des travailleurs de l'information de *Montréal-Matin*, la fermeture du tabloïd du matin était déjà planifiée au moment de son acquisition par M. Paul Desmarais. «C'est un meurtre prémédité où **La Presse** a systématiquement conspiré hour le détruire», a déclaré l'ancien journaliste qui estime que le tabloïd des sports de **La Presse** est une copie conforme du défunt quotidien. Après avoir rappelé certains faits troublants, comme le fait que les journalistes du «Matin» furent forcés par la direction de **La Presse** d'emprunter la porte d'entrée adjacente à la leur où avaient d'ailleurs levé des piquets de grève leurs confrères de **La Presse,** M. Robitaille a soutenu que rien n'a vraiment été tenté pour assurer la survie du journal.

«**La Presse** avait le choix de fermer deux concurrents, a-t-il dit, le *Journal de Montréal* ou le *Montréal-Matin!* Elle a opté pour celui qui lui appartenait.» D'après M. Robitaille, **La Presse** avait ainsi les coudées franches pour relancer son propre produit qui tirait de l'aile en décembre 1978. Selon lui, *Montréal-Matin* perdait de l'argent parce que, par exemple, lorsqu'une personne voulait insérer une annonce classée dans le tabloïd, on l'invitait à la publier d'abord dans **La Presse.** «Les petites annonces de *Montréal-Matin* ne coûtaient pas cher, mais rapportaient rien», a-t-il conclu laconiquement en adoptant pour la circonstance le célèbre slogan du défunt journal.

L'ancien éditeur de *The Gazette*, Mark Farrell, qui était le dernier témoin entendu en ce jour de clôture des audiences de la Commission Kent à Montréal, a fait un vibrant plaidoyer en faveur d'une intervention gouvernementale immédiate, faute de quoi, a-t-il soutenu, il n'y aura plus de journaux indépendants au Canada.

La semaine prochaine, la Commission Kent poursuivra ses travaux dans la capitale albertaine et reviendra au Québec, dans la Vieille capitale, vers la mi-mars.

Les coupures menacent la survie de l'Université du Québec

■ Sur un simple avant-goût du prochain budget Parizeau, qui prévoit déjà des coupures de $80 millions dans le montant global alloué au financement des universités, le président de l'Université du Québec, M. Gilles Boulet, est descendu dans l'arène hier en présentant le rapport annuel de son institution.

JEAN-PAUL SOULIÉ

L'Université du Québec peut être condamnée à mort si le gouvernement continue à l'assimiler aux autres maisons de haut savoir dont la clientèle stagne, alors que la sienne, au contraire, ne cesse de s'accroître et que son taux de fréquentation monte d'année en année sans se préoccuper des prévisions des démographes.

M. Boulet a aussi souligné que l'Université du Québec a été créée il y a seulement 12 ans pour amener de plus en plus de Québécois aux études supérieures. Cette jeune institution doit non seulement absorber le choc de la fringale d'études universitaires des Canadiens français, qui en étaient privés par une structure sociale élitiste jusqu'à sa création, mais elle doit aussi assumer les frais de sa propre croissance.

Cette évolution se traduit par une progression vers les second et troisième cycles d'études universitaires, vers le développement de la recherche, objectifs qui correspondent avec ceux déjà identifiés par le ministre de l'Éducation.

De plus, l'Université du Québec doit prévoir de trois à quatre milles nouveaux étudiants dans l'année qui vient. Ce qui complique encore les choses, c'est que ces efforts doivent coïncider avec la vocation régionale de l'institution, à travers toutes ses constituantes.

Pour cela, il faut des sous, et M. Boulet lance un cri d'alarme. L'Université du Québec peut faire un déficit. Elle a signé quelque 35 conventions collectives avec ses professeurs et employés, et elle entend les respecter. Mais elle doit également tenir compte du fait que les augmentations qu'elle a accordées dépassent largement l'augmentation du budget que lui accorde le gouvernement.

Comme sa clientèle augmente sans arrêt, elle devra nécessairement couper des services. D'autant plus que ses frais de base sont eux aussi sujets à coupures budgétaires. Les coûts du chauffage, de l'électricité et des services des bâtiments ont tous été fortement majorés mais le gouvernement n'a pas indexé ces frais.

La grande crainte de M. Boulet, c'est que les discussions qui doivent avoir lieu prochainement au niveau gouvernemental sur les budgets des universités et sur les formules de financement soient basées sur le principe de la non-croissance des clientèles étudiantes et qu'elles sé préoccupent uniquement des anciennes structures universitaires. Ce serait, pour l'Université du Québec et pour son président, «une véritable catastrophe».

DÉCÈS REMERCIEMENTS IN MEMORIAM

décès

BEAUPRÉ (Jean-Charles)
BRUNET (Napoléon-E.)
CIOT (Cynthia)
CLAPIN (Berthe)
DALTON (William)
DECHEF (Maria)
DROUIN (Berthe)
GINGRAS (Gérard)
GIROUX (Gaston)
GOYER (Germain)
GUITÉE (Suzanne)
HAGIEPETROS (HADZIPETROS) (Marietta)
HOULE (Adrien)
JUTRAS (Albert)
LAGADEC (Louis)
LAMBERT (Béatrice)
LARIVIÈRE (Jeanne)
LAVALLÉE (Émile)
LECLAIRE (Mireille)
MARCOTTE (Marie-Albine)
PROULX (Yvonne)
TÉTREAULT (Napoléon)
VALADE (Paul-Émile)

DALTON (William)
A l'hôpital St-Luc, le 17 février 1981, à l'âge de 83 ans et 6 mois, est décédé M. William Dalton, fils de feu Desmond Dalton et de feu Albina Desmarteaux. Il laisse sa nièce, Mlle Micheline Boyer (décoratrice chez N. G. Valiquette), ainsi que plusieurs parents et amis. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
E. Tétreault et Fils Ltée, 27, rue de Laperrière, Boucherville,
à 9h45 pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUPRÉ (Jean-Charles)
A Verdun, le 17 février 1981, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Jean-Charles Beaupré, employé au Centre hospitalier de Verdun, époux de Cécile St-Denis. Père de Michel (époux de Carole Desforges), Joanne (épouse de Bertrand Roberge), Yves et Monique, il laisse également un petit-fils Eric. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc., 512, rue de l'Église, Verdun,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Hawkesbury, Ontario, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé jeudi à 1h p.m.

BRUNET (Napoléon-E.)
A Montréal, le 17 février 1981 est décédé Napoléon-E. Brunet, époux de Marie-Laure Meloche, outre son épouse il laisse dans le deuil: André époux de Monique Ledoux), Hélène (épouse de Lionel Pelchat), Yves (epoux de Danielle Godin), Louise (épouse de Pierre Charbonneau), ses petits-enfants Christian, Alain, Isabelle, Geneviève, Martin, Jean-Philippe, Valérie, Alexandre, Véronique et Caroline. Il laisse également son frère: Olier, ses soeurs: Mme Oliva Maheu, Mme Germaine Raymond, Mlle Thérese et Mme Jeanne Boileau. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée 2095, rue De Salaberry
pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Dons à la Société canadienne du cancer ou à l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés. Salons fermés de 5h à 7h.

CIOT (Cynthia)
A Montréal, le 18 février 1981, à l'âge de 4 ans, est décédée Cynthia Ciot, fille d'Aldo Ciot et de Mary Di Zazzo. Outre ses parents, elle laisse dans le deuil son frère Dino, ses grands-parents, M. et Mme Luigi Ciot et Mme Biaggio Di Zazzo. La cérémonie des anges aura lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg., 292 est, rue Jean-Talon,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la- Défense, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs des dons à la Fondation Québec des maladies du coeur seraient appréciés.

CLAPIN (Berthe)
A Montréal, le 17 février 1981, à l'âge de 90 ans, est décédée Berthe Keroack, épouse de feu Joseph Clapin. Elle laisse son fils Roger (époux de Gabrielle Vermette), ses petits-enfants, Gilles (Réjeanne Rivet), et Marie-Josée; ses arrière-petits-enfants, Sonia, Mélanie et Jonathan Clapin; ainsi que sa soeur Ethel Keroack, de St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse,
pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand, où le service sera célébré à 9h et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. **Prière de ne pas envoyer** de fleurs, des dons à la fabrique de la paroisse St-Albert-le-Grand seraient appréciés (4550, rue Orléans).

VOUS VOULEZ VENDRE?
Faites-le avec les ANNONCES CLASSÉES
285-7111

DECHEF (Maria)
A Montréal, le 18 février 1981 à l'âge de 83 ans, est décédée Mlle Maria Dechef, fille de feu Louis Dechef et de feu Marie Servranche. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée 3472, rue Ste-Catherine est
pour se rendre à l'église St-Rédempteur ou le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, dons à une oeuvre de votre choix serait appréciés. Fermé de 5h à 7h.

DROUIN (Berthe)
A Montréal, le 17 février 1981, à l'âge de 77 ans, est décédée Berthe Lemay, épouse de feu Armand Drouin, mère de Roland (époux de Pierrette Allard), Claire (Mme Jean St-Onge), Yolande (Mme Réal Chouinard), Gisèle (Mme Jérôme Mallette), plusieurs petits-enfants, ses belles-soeurs, ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Guilbault Inc. 5359 boul. St-Michel
à 9h40 pour se rendre à l'église St - Bernardin - de - Sienne, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5h à 7h.

GINGRAS (Gérard)
A l'hôpital St-Luc, le 17 février 1981, est décédé Gérard Gingras, cher époux de Cécile, père de Suzanne Shepherd, Gérard et Mike; il laisse aussi 9 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
D. A. Collins, 5610 ouest, rue Sherbrooke,
pour se rendre à l'église St. Malachy's, où le service sera célébré à 9h30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Visite jeudi et vendredi: 2h à 4h, 7h à 9h p.m.

GIROUX (Gaston)
A Montréal, le 16 février 1981 à l'âge de 77 ans, est décédé Gaston Giroux, fils de feu Eva Smith et de feu Hercule Giroux. Demeurant rue Baldwin. Il laisse dans le deuil ses soeurs: Mme veuve Conrad Montpetit (Germaine), Adrienne, son frère Arthur (époux de Pauline Kiopini), sa belle-soeur Mme veuve Raoul Giroux (Yvonne Gervais), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc., 8989, rue Hochelaga
à 10h30 pour se rendre à l'église St-Justin, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites de 2h à 5h et de 7h à 10h.

GOYER (Germain)
A Montréal, le 18 février 1981, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Germain Goyer, époux de Justine Haché. Il laisse dans le deuil ses enfants: Chantal (épouse de Serge Lacombe), Germain Jr, Patrice; ses petits-enfants Mélanie et Jonathan; ses frères et soeurs ainsi que ses belles - soeurs, ses neveux et nieces. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc., 4504 est, rue Sainte-Catherine,
pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5h à 7h p.m.

GUITÉE (Suzanne)
A Oaxaca, Mexique, le 6 février 1981, est décédée Mme Suzanne Guitée. Elle sera exposée jeudi le 18 février 1981, au salon
Alfred Dallaire Inc., 1111 Laurier, Outremont
Avis des funérailles plus tard.

HAGIEPETROS (HADZIPETROS) Marietta (née Logothetis)
A Montréal, le 16 février 1981, paisiblement dans sa 94e année, est décédée Marietta Hagiepetros (Hadzipetros née Logothetis). Epouse bien-aimée de feu Emmanuel Hadzibetros, elle laisse ses enfants: John, Peter Paraskevi (Mrs M. Laskaris) de Athènes, Grèce; lui survivent aussi des enfants d'un premier mariage: feu Nicholas Zevgolis, Maroudia (Mme G. Logothetis), Archimaldritis Meletios (Michael), d'Athènes, Grèce. Lui survivent aussi 19 petits-enfants et 9 arriere-petits-enfants; ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Moshonas & Ouimet 4898, Av. du Parc
pour se rendre à la cathédrale grecque St-Georges Orthodoxe, où le service sera célébré à 2h30 et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Adrien)
A Montréal, le 17 février 1981, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Adrien Houle, époux de Simone Verdon. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée, 4505, rue Notre-Dame ouest,
pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JUTRAS (Albert)
A son domicile, le 16 février 1981, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Albert Jutras, professeur émérite de radiologie à l'Université de Montréal. Il laisse dans le deuil 3 enfants: Michel, Claude et Mimi, une belle-fille Nuonq Jutras, un gendre Guy Duckett, cinq petits-enfants: Daniel, Geneviève et François Duckett, Lan et Vinh Jutras. Il laisse également 2 soeurs Yvette (Mme Al Larkin), Pauline (Mme Paul Walter), un frère Robert Jutras. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de son domicile, 131, 2e avenue ouest à Amos pour se rendre à la cathédrale Ste-Thérèse d'Amos, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière d'Amos, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites de 2h à 5h et de 7h à 9h. Samedi à compter de 9h a.m. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons au Centre hospitalier d'Amos. La direction des funérailles a été confiée aux salons
J.R. Gauthier, 141 Principale Amos

LAGADEC (Louis)
A l'hôpital Reine-Elisabeth de Montréal, le 17 février 1981 à l'âge de 88 ans, est décédé M. Louis Lagadec Sénior, époux de feu Annette Cournoyer. Il laisse ses enfants: Marie-Marthe (épouse de Lawrence Goddard) et Lucie Jean-Pierre (décédé) et Louis Jr (décédé). Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée angle boul. Décarie et Notre-Dame-de-Grâce
pour se rendre à l'église St-Antonin (Snowdon et Coolbrooke), où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, des dons à la Société de recherche sur le cancer Inc. seraient appréciés. B.P. 183, 19 Estérel, Place Bonaventure, Mtl, H5A 1A9. Heures de visite de 2h à 10h p.m.

LAMBERT (Béatrice)
A Montréal, le 17 février 1981 à l'âge de 77 ans, est décédée Béatrice Ledoux, épouse de Lucien Lambert. Elle laisse dans le deuil son fils Laurent Lambert (Claire Saust), sa fille adoptive Mme Paul-Emile Paillé (Madeleine); ses petits-enfants Louis, François et Yves; ses soeurs Mme veuve Adrien Galarneau (Cécile), Mme Emile Cadieux (Augustine); Mme Léon Martin (Lucienne) et Mme René Rondeau (Marguerite), ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc. 10526, rue St-Laurent
pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Marieville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Fermé entre 5h et 7h.

LARIVIÈRE (Jeanne)
Au Centre hospitalier de Verdun, le 18 février 1981 à l'âge de 81 ans est décédée Mme François Larivière, née Jeanne Gagnon, demeurant autrefois sur la rue Gertrude à Verdun. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, son fils Charles (époux de Jacqueline Boivin), ainsi que sa bru Lucille Poirier (épouse de feu Jean Larivière) de Détroit; de nombreux petits-enfants et arrière - petits - enfants; ses frères Maurice Gagnon de Vancouver, Laurier Gagnon, ses soeurs Lucienne (Mme Henri St-Jean), Blanche Chagnon, ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux, nièces et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc. 4500 av. Verdun (face au métro de Verdun)
pour se rendre à l'église Notre - Dame - des - Sept - Douleurs (4155 Wellington), où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au crématorium Alfred Dallaire Inc. 2159 est, boul. St-Martin, Duvernay, Laval, lieu de la crémation. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5h à 7h.

LAVALLÉE (Émile)
A LaSalle, le 18 février 1981, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Emile Lavallée, époux de feu Gabrielle Richer. Il laisse dans le deuil ses enfants: Gilles, Denise, Rita, Roger et Richard. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée, 9135, rue Airlie,
pour se rendre à l'église Ste-Catherine -Labouré, où le service sera célébré à 2h et de là au crématoire Rideau Memorial, Dollard-des-Ormeaux. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLAIRE (Mireille)
A Laval, le 18 février 1981 à l'âge de 54 ans est décédée Mireille Leclaire, épouse de Jean-Louis Leclaire. Elle laisse dans le deuil ses fils Jacques et Pierre; ses filles Diane, Louise (épouse de Denis Gasse); son petit-fils Francis, ainsi que sa mère Mme Lucie Chevrier. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc. 2150 boul. St-Martin est (coin Papineau) Duvernay, Laval
à 10h45 pour se rendre à l'église St-Sylvain, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de St-Joseph de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Fermé entre 5h et 7h.

MARCOTTE (Marie-Albine)
A LaSalle, le 18 février 1981, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Émery Marcotte, née Marie-Albine Vachon. Elle laisse dans le deuil ses enfants Ruth (épouse de Roger Gaudet), Mlle Esthèle, Mme Marcelle Desforges, Raymond (époux de Verna Patriquin), Denise (épouse de Maurice Gingerysty), Mme Monique Bélanger. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée, 7708, rue Centrale, LaSalle,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites de 2h à 5h et de 7h à 10h.

PROULX (Yvonne)
A Montréal, le 17 février 1981, à l'âge de 86 ans, est décédée Mlle Yvonne Proulx, fille de feu Maxime Proulx et de feu Alesime Milord. A la demande de la defunte la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. **S.V.P. pas de fleurs des dons au Fonds de recherches des maladies du coeur, au soin de l'hôpital Sacré-Coeur de Montréal, seraient appréciés.**
Direction Urgel Bourgie Ltée.

POUR LOUER DES LOGEMENTS
▼
Les ANNONCES CLASSÉES DE la presse
285-7111

TÉTREAULT (Napoléon)
A Laval, le 17 février 1981 à l'âge de 84 ans, est décédé Napoléon Tétreault, époux de Marie-Jeanne Rocheleau. Il laisse dans le deuil ses fils: Jean-Paul (époux de Claudine Vabre), Lucien (époux de Pierrette Langlois), Guy (époux de Thérèse Brochu), Gérard (époux de Pauline Perrier), Réal (époux de Jacqueline Cloutier), Claude (époux de Lise Benoit), Fernand (époux de Thérèse Paiement), André (époux de Jocelyne Héneault), sa filles: Carmen (épouse de Dollard Burelle) ainsi que tous ses petits-enfants et arriere-petits-enfants. Un service funèbre aura lieu vendredi le 20 février à 11h a.m. au salon du complexe funéraire
Alfred Dallaire Inc. 2159 est St-Martin (coin Papineau) Duvernay, Laval
et de là au cimetière Rideau Memorial Garden à Pierrefonds. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer.

VALADE (Paul-Émile)
A Montréal, le 17 février 1981, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Paul-Émile Valade, courtier d'assurance et membre du 4e degré des Chevaliers de Colombs. Il laisse dans le deuil son épouse Anita Farand Valade, il laisse sa fille Francine (épouse T. Cavanagh), son fils Laurent-Paul (époux de Michèle Nolet), ses petits-enfants: Francis, Julia, Chantal, Frédéric, ses 3 soeurs: Alice (épouse de R. Gendron), Anna (épouse de J.J. Rowan) Andrée Valade ainsi que son frère Jean (époux de Lucille Lapierre), son beau-frère Laurent-Charles (époux de Mariette Lambert), sa soeur Cécile (épouse de Grayon Masson) plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc., 2590, rue Rouen
pour se rendre à l'église St-Mathias Cté Rouville où le service sera célébré à 2h et de là au crématoire Dallaire lieu de la crémation. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRIÈRES

Prière au St-Esprit
St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite). Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraitre difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée. **L.T.**

Prière au St-Esprit
St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite). Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraitre difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée. **D.V.A.**

Prière au St-Esprit
St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite). Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraitre difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée. **R.P.L.**